



JOURNAL OFFICIEL LFH

N° 228 - 15 Décembre 2025

Nos partenaires



SUDINFO • LA MUSE

SUDINFO • LA GAZETTE





PRESIDENT
DU
VOEUX



Au revoir 2025 et bonjour à 2026! Nous voici déjà à l'aube d'une nouvelle année. Il me semble que c'était hier que je vous écrivais pour vous souhaiter une bonne année 2025.

Comme le veut la tradition, jetons un œil dans le rétroviseur pour s'intéresser aux faits importants de l'année 2025.

Il y a tout d'abord le fait que, avec nos amis de la VHV, nous avons pris la décision d'inscrire **six équipes nationales (trois féminines et trois masculines)** à des compétitions internationales. Il est évident que la cotisation de solidarité, qui a été imposée à nos membres, nous donne cette opportunité. Nous nous étions engagés à ce que ces moyens financiers supplémentaires bénéficient directement aux joueurs.ses et c'est le cas. Merci à vous.

Nous avons signé une **convention officielle** avec nos amis de la **Ligue Grand Est** grâce à laquelle tous les affiliés (dirigeants, arbitres, entraîneurs.euses, joueurs.euses) seront impactés positivement tant les échanges entre ligues sont et seront riches d'enseignements à tous les niveaux. L'organisation du **tournoi U16 Garçons à Spa** en fin d'année en est une preuve indéniable avec des **formations pour nos arbitres et nos entraîneurs**, en plus d'une **rencontre-échange avec Olivier Krumbholz**, ancien entraîneur multimédaillé de l'équipe nationale féminine française. Ne perdons pas de vue que la Fédération Française de Handball est un véritable centre d'expertise et que peu ont la chance de pouvoir bénéficier de leurs conseils.

Depuis quelques années, nous organisons aux congés scolaires des **stages** pour nos jeunes filles et garçons de manière à permettre aux plus motivés.ees d'apprendre encore et encore avec des entraîneurs brevetés. Cette démarche a pour but de placer nos jeunes dans un parcours d'excellence.

Enfin, et même si nous avons dû prendre une décision inéluctable en fin d'année, nous souhaitons mettre en place une **nouvelle organisation pour notre arbitrage**. Nous savons que ce ne sera pas chose aisée mais nous souhaitons que tous les arbitres, quel que soit leur niveau, puissent être encadrés et ce, même s'ils n'ont pas tous le niveau ou la volonté de siffler au plus haut niveau. Nous avons besoin de tous et nous espérons en recruter des nouveaux et les mettre dans les meilleures conditions possibles pour s'épanouir.

D'ailleurs, nous avons entrepris, au niveau URBH et de la LFH, une réorganisation de l'arbitrage afin que les problèmes rencontrés ces dernières années trouvent des solutions dans des structures plus appropriées aux besoins de tous.



PRESIDENT
DU
VOEUX

Au vu de tous ces projets, que peut-on attendre de 2026 ?

J'ai le plaisir et la fierté de vous annoncer que, grâce au travail mené tant au niveau URBH que LFH, nous ne sommes pas à court d'idées et d'initiatives.

Vous savez déjà que nous allons passer à une **plateforme unique et centralisée qui regroupera toutes nos fonctionnalités : un nouveau site web, une feuille de match modernisée et une application mobile accessible à tous les membres.** Nous étions conscients de certains problèmes et, grâce à **Clubee**, nous devrions vous offrir, dès la nouvelle saison, cette application de meilleure qualité qui vous aidera pour votre travail associatif.

Il y a peu, vous avez été informés que l'URBH avait signé un contrat avec la société suédoise **Sportway** pour la **diffusion et l'enregistrement des matchs de votre club.** Il s'agit d'une initiative aux très nombreux avantages pour tous les acteurs de notre sport.

D'ici quelques mois, un nouveau règlement de discipline sera mis en œuvre. Il fait suite à de très nombreux mois de travail de manière à répondre à un besoin de simplification et de fermeté. **Notre sport véhicule des valeurs de respect et de fair-play** et il est important que tout comportement incorrect soit sanctionné comme il se doit et dans le respect de règles les plus claires possibles.

Toutes ces initiatives passées et futures ont pu être et seront mises en œuvre grâce à une situation financière saine obtenue par une gestion rigoureuse depuis de nombreuses années mais aussi par l'introduction de projets sportifs auprès des pouvoirs subsidiant à tous les niveaux. Sans l'aide de ces derniers, et de nos partenaires, nous ne pourrions vivre avec ambition. Que ces personnes, qui se reconnaîtront, soient remerciées pour leur écoute et leur soutien. Nous savons que la période est difficile pour tous.

Pour mener à bien l'ensemble de ces projets, le conseil d'administration et les membres du personnel de la LFH continuent de travailler avec ampleur de vue, intégrité, impartialité et motivation pour vous proposer le meilleur pour notre sport. S'il est évident que nous ne pourrons pas toujours être d'accord sur tout, nous formulons le souhait que **nos discussions puissent en tout temps reposer sur l'écoute et le respect de l'autre.**

Meilleurs voeux à toutes et tous. Que 2026 vous permette de concrétiser tous vos désirs ... même les plus fous !

Handballistiquement vôtre,

Jean-Luc, un président fier et heureux.



REGLEMENT LOTTO HANDBALL CUP

641 B. Dispositions particulières

Au cas où à l'issue d'un match, à l'exclusion des championnats réguliers, un vainqueur doit être désigné, il sera procédé comme suit :

a. Match en aller simple

1. Pendant une pause de 5 minutes, un tirage au sort aura lieu pour le choix du camp ou de l'engagement.
2. On procédera ensuite à une première prolongation de 2 x 5 minutes, avec une pause d'une minute, lors du changement de camp.
3. Si après cette prolongation, aucune décision n'est intervenue, il y aura pendant un nouveau repos de 5 minutes, un nouveau tirage au sort et une deuxième prolongation de 2 x 5 minutes avec une pause d'une minute lors du changement de camp.
4. Si une nouvelle égalité devait subsister après cette deuxième prolongation, le vainqueur sera déterminé par des jets de 7 mètres, comme suit :
 - Pour l'exécution des jets de 7 mètres, chaque équipe désigne cinq joueurs qui étaient encore qualifiés à la fin du match.
 - La désignation des tireurs est communiquée par le responsable de l'équipe aux arbitres à l'aide d'une liste récapitulative mentionnant le numéro de vareuse des tireurs.
 - L'ordre d'exécution des tirs est laissé au libre choix des équipes.
 - Les gardiens de but sont désignés librement et peuvent être remplacés.
 - Les arbitres désignent le but qui servira à l'exécution des jets de 7 mètres.
 - L'équipe qui débutera la série des tirs sera désignée par tirage au sort effectué par les arbitres.
 - Les 5 joueurs désignés par chaque équipe effectuent alternativement avec leur adversaire, un jet de 7 mètres.
 - En cas d'égalité à l'issue de la première série des jets de 7 mètres, il y aura une deuxième série qui sera exécutée par 5 joueurs désignés et qualifiés de chaque équipe (ou bien les 5 joueurs initialement désignés ou une nouvelle liste avec possibilité de changer 1 à 5 joueurs). Le premier tir est effectué par l'équipe qui n'avait pas été désignée par le tirage au sort lors de la première série.
 - S'il existe encore une égalité à l'issue de la deuxième série, la série des tirs aux buts est poursuivie jusqu'à ce qu'il y ait une décision :
 - 1) par exemple, si l'équipe qui exécute le premier tir de 7 mètres ne transforme pas, l'équipe adverse doit transformer son essai pour être déclarée vainqueur ;
 - 2) lorsque la première équipe transforme son jet de 7 mètres et que la seconde équipe rate son essai, la première équipe est déclarée victorieuse.
Le premier tireur sera désigné par tirage au sort.
 - Les fautes graves commises pendant l'exécution des jets de 7 mètres sont à sanctionner dans tous les cas par une disqualification.
Lors d'une disqualification ou d'une blessure d'un tireur, un remplaçant sera désigné parmi les joueurs qualifiés.
 - Lors de l'exécution des différents jets, seul le tireur, le gardien de but désigné et les arbitres peuvent se trouver dans la moitié du terrain de jeu qui sert à l'exécution des jets de 7 mètres.

COUPE BELGIQUE



COMMISSION SPORTIVE FRANCOPHONE

Audience du 13 octobre 2025

Dans le cas du match de Promotion Brabant/Hainaut Handball Club Namur-Floreffe – EHC Tournai du 27 septembre 2025.

Coup de poing de Gahide Mathieu (57003) joueur du EHC Tournai, asséné à l’arbitre de la rencontre.

1. Présents

Commission Sportive Francophone :

- Marique Thierry (Président)
- Di Ilio Jean-Louis (Secrétaire)
- Steenwinckels Stéphane

L’arbitre (Victime) :

- Nommé « L’arbitre » dans ce rapport.

Personne impliquée :

- Gahide Mathieu (Joueur du EHC Tournai)

2. Séance de la commission sportive

La CSF prend connaissance de la feuille de match et du rapport de l’arbitre.

« L’arbitre » est entendu.

Gahide Mathieu (Joueur du EHC Tournai) est entendu.

Le joueur commence par s’excuser auprès de « l’arbitre ».

A la question posée par la CSF à « l’arbitre » s’il y avait eu des conséquences, « l’arbitre » explique qu’il a été mis en incapacité de travail durant 72 heures (3 jours) et qu’il a ressenti des maux de tête et une douleur sur le côté du visage pendant plusieurs jours.



Compte tenu de toutes les informations, la CSF a pris la ou les décisions suivantes :

Les membres de la CSF jugent qu'il s'agit d'une violation de l'article 8.10 des règles du jeu.
Ceci est puni par l'article 4.2.8 du règlement disciplinaire de la LFH (Coup volontaire délibéré avec préjudice corporel)

La CSF décide d'infliger la sanction suivante à l'intéressé :

Gahide Mathieu (57003) sera suspendu pour une période de 5 ans.
Il écopera également d'une période probatoire de 5 ans.

Justification :

- a. La CSF considère que les faits sont avérés.
- b. La CSF considère que les faits sont d'une gravité exceptionnelle et auraient pu avoir des conséquences plus lourdes pour « l'arbitre ».
- c. La CSF considère que ce genre d'acte porte préjudice à notre sport et doit être sanctionné de la manière la plus sévère.

Frais de Commission de 200€ à charge du club de EHC Tournai.



PROCESSES VERBAL



SUDINFO • LA MEUSE

SUDINFO • LA GAZETTE



COMMISSION SPORTIVE FRANCOPHONE

Audience du 11 décembre 2025

Dans le cas de BODIN Antoine (103960), MEZIANI Mahdi (101435), faits du 22 novembre 2025

Match division 1 LFH Messieurs Union Beynoise Handball – HC Kraainem

1. Présents

Commission sportive Francophone :

- Sools Nicolas (Président)
- Di Ilio Jean-Louis (Secrétaire)
- Steenwinckels Stephane

L'arbitre :

- Steenwinckels Christophe

Personnes impliquées :

- Bodin Antoine (Joueur du HC Kraainem)
- Meziani Mahdi (Joueur de l'Union Beynoise Handball)

2. Séance de la commission sportive

La CSF prend connaissance du rapport de l'arbitre.

M. Steenwinckels est entendu et confirme ce qui est écrit dans le rapport. Mrs Bodin Antoine et Meziani Mahdi sont entendus, et confirment les faits décrits dans le rapport des arbitres.

M. Bodin explique qu'il s'est senti poussé au-delà de ce qui était nécessaire pour arrêter l'action, ce qui l'a envoyé dans les balustrades.



VERBAL
VERBAL
VERBAL
VERBAL
PROCESSES
PROCESSES
PROCESSES
PROCESSES
PROCESSES
PROCESSES



SUDINFO • LAMEUSE

SUDINFO • LAGAZETTE



M. Meziani explique que ce n'était pas son intention et s'excuse si M. Bodin a cru qu'il l'avait fait exprès, cependant il ne s'excuse pas de la réaction qu'il a eue après avoir reçu le ballon sur le visage.

M. Bodin dit vouloir passer à autre chose et ne ressent pas de rancœur vis-à-vis de M. Meziani.

Compte tenu de toutes les informations, la CSF a pris la ou les décisions suivantes :

Les membres de la CSF jugent qu'il s'agit d'une violation de l'article 8.6.a des règles du jeu.

Ceci est puni par l'article 4.3.6 du règlement disciplinaire de la LFH (Coup volontaire délibéré)

La CSF décide d'infliger la sanction suivante à l'intéressé :

MEZIANI Mahdi (101435) est sanctionné par une suspension de 12 journées de compétitions officielles, dont 6 journées effectives aux dates suivantes : 20-21/12/2025, 24-25/01/2026, 31/01-01/02/2026, 07-08/02/2026, 14-15/02/2026 et 21-22/02/2026. Cette sanction s'accompagne d'une période probatoire de 9 mois.

Justification :

- La CSF considère que les faits sont avérés.
- La CSF considère que les faits sont graves.
- La CSF déplore qu'il n'y ait pas eu d'excuse franche.



PROCESSES VERBAL
PROCESSES VERBAL
PROCESSES VERBAL
PROCESSES VERBAL
PROCESSES VERBAL
PROCESSES VERBAL



SUDINFO • LAMEUSE

SUDINFO • LA GAZETTE



COMMISSION SPORTIVE FRANCOPHONE

Audience du 11 décembre 2025

Dans le cas de AMARIR Zakaria (63016), faits du 22 novembre 2025
Match Promotion Messieurs Brabant Hainaut HC Kraainem – Waterloo ASH

1. Présents

Commission sportive Francophone :

- Di Ilio Jean-Louis (Président - Secrétaire)
- Steenwinckels Stephane
- Sools Nicolas

L'arbitre :

- Fustin Arnaud

Personne impliquée :

- Amarir Zakaria (Joueur du HC Kraainem)

2. Séance de la commission sportive

La CSF prend connaissance du rapport de l'arbitre.

M. Fustin est entendu et confirme ce qui est écrit dans le rapport.

M. Amarir est entendu, ne s'excuse pas et explique une version différente du rapport et dit avoir été victime de paroles menaçantes de la part de l'arbitre et que celui-ci lui en veut, il dit aussi avoir des témoins, mais rien n'a été envoyé à ce sujet.

M. Fustin répond que les faits se sont déroulés comme il l'a expliqué dans son rapport et pas comme M. Amarir le prétend.



PROCESSES VERBAL
PROCESSES VERBAL



SUDINFO • LAMEUSE

SUDINFO • LA GAZETTE



Compte tenu de toutes les informations, la CSF a pris la ou les décisions suivantes :

Les membres de la CSF jugent qu'il s'agit d'une violation de l'article 8.10.a des règles du jeu.

Ceci est puni par l'article 4.2.4 du règlement disciplinaire de la LFH (Attitude physique menaçante)

La CSF décide d'infliger la sanction suivante à l'intéressé :

Zakaria AMARIR (n°63016) est sanctionné par une suspension de 6 journées de compétitions officielles, dont 3 journées effectives aux dates suivantes : 20-21/12/2025, 10-11/01/2026 et 17-18/01/2026. Cette sanction est assortie d'une période probatoire de 6 mois.

Justification :

- La CSF considère que les faits sont avérés.
- La CSF considère que les faits sont graves.



Notification de sanction – Thomas Puraye (Licence n° 57897)

Référence : Arrangement à l'amiable – Rencontre D1 LFH Messieurs Union Beynoise – Jeunesse Jemeppe – 06/12/2025

Conformément à l'accord conclu entre le club et la Commission compétente, la sanction suivante est appliquée au joueur Thomas Puraye (licence n° 57897) :

Sanction :

Suspension ferme : 2 journées

Week-end des **13-14/12/2025**

Week-end des **20-21/12/2025**

En cas de report de la rencontre, la suspension sera appliquée à la nouvelle date contre UBHC.

Suspension avec sursis : 1 journée

Période probatoire : du 22/12/2025 au 22/02/2026.

Application :

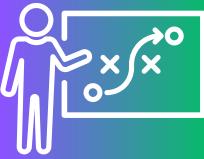
Cette suspension concerne toutes les compétitions officielles où le joueur est alignable, conformément au règlement disciplinaire LFH.

Amendes LFH - Weekend du 06/07.12.25

(MFDC068) Biobest Sasja - **HC Eynatten-R.**: pas de diplôme coach pour le niveau considéré
 (LFHD1D061) HC Kraainem - **U. Brussels R**: pas de diplôme coach pour le niveau considéré
 (LFHU18059) SHC MSM - **Ren. Montegnée R**: pas de diplôme coach pour le niveau considéré



SUDINFO • LA MEUSE **SUDINFO • LA GAZETTE**



FORMATION
CONTINUE
FORMATION
CONTINUE
FORMATION
CONTINUE
FORMATION
CONTINUE
FORMATION
CONTINUE
FORMATION
CONTINUE
FORMATION
CONTINUE

FORMATION MS ANIMATEUR

ASSURER UNE PRATIQUE
LUDIQUE & EDUCATIVE DU HAND

ANIMATION - DECOUVERTE -
DIVERSITE



04 Avril 2026 | 14h00-20h00
50€/CANDIDAT



SALLE OMNISPORTS
RUE DU PATRONAGE 10
1950 KRAAINEM



Thématiques

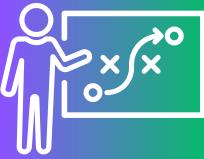


- Le handball sous toutes ses formes
- Les plateaux d'activités
- Les projets de jeu



Formateur: Benoît LAMURY
Inscription avant le 23/03/26
Sébastien Vandenbussche:
vdbussche.s@gmail.com





FORMATION
CONTINUE
FORMATION
CONTINUE

FORMATION MS INITIATEUR

COMPRENDRE LES
FONDAMENTAUX DU HANDBALL

ANIMER - INITIER - FIDÉLISER

ENCADREMENT DE "L'ECOLE DES
JEUNES A LA D1 LFH"



15/03; 19/04; 26/04 et 31/05
125€/PERS.



HALL SPORTIF WANZE
RUE GEO WARZEE 19
4520 WANZE

Thématiques

- Ma séance de handball
- Principes généraux attaque-défense-espace
- Développement moteur du joueur
- Jeu de base du gardien de but
- Formation à l'arbitrage



Team Formation des Cadres:
formationcadres@handball.be



Avant la formation :
 CG Adeps MSI
 Moodle LFH



The poster features a photograph of two handball players in mid-action. One player, wearing a yellow jersey with the number 5, is in the foreground, looking towards the right. Another player, also in a yellow jersey, is positioned behind her. A handball is shown in the air between them. The background is a light grey gradient.

BELGIAN HANDBALL
BELGIUM | GREAT BRITAIN | LUXEMBOURG | KOSOVO
MEN18 - WOMEN18

4 NATIONS
HANDBALL TROPHY

Sportlaan 2, Lokeren
17-23 December

Tickets (€10/day)
www.handballbelgium.be

Belgian flag, British flag, Luxembourg flag, Kosovo flag

**Suivez les rencontres des U18
sur la chaîne Youtube de
Belgian Handball**



BELGIAN HANDBALL – YOUTUBE



STAGE SEMUR HANDBALL

du 24 au 31 juillet 2026
(Internat, France)



- AGE** Ouvert aux jeunes de 9 à 18 ans, affiliés FFHB  ou LFH 
- Encadrement franco-belge expérimenté**
- ALL IN** Formule all Inclusive



Chers responsables de clubs,

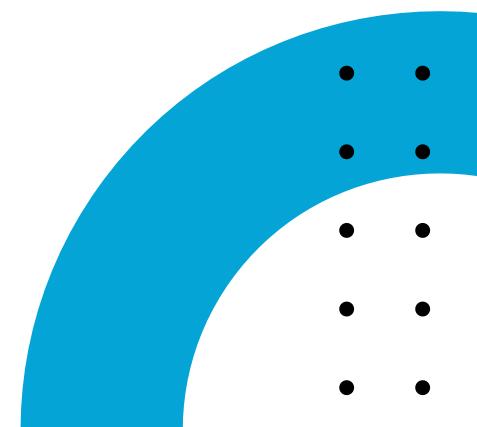
Nous avons le plaisir de vous annoncer la **mise en place des tournois transfrontaliers entre les clubs de la LFH et du Comité des Ardennes (France)**.

Ce projet est le fruit du **partenariat** engagé entre la **LFH** et la **Ligue Grand Est**, avec un objectif clair : que cette collaboration bénéficie à tous - Ligues, Comités, Clubs et membres.

Ces tournois représentent une formidable occasion de renforcer les liens entre nos structures et de partager nos différentes cultures du handball. Nous espérons qu'ils susciteront un engouement certain auprès de vos équipes !

Toutes les informations détaillées (format, calendrier, modalités d'inscription) se trouvent dans le document ci-après.

TOURNOI FRONTIERE





TOURNOI D'ETRANGER

Organisation des Tournois Transfrontaliers

LFH & Comité Ardennes

1. Calendrier des week-ends retenus

Les tournois débuteront après les vacances de février. Les dates proposées :

Dates proposées

07-08 mars 2026

04-05-06 avril 2026

14-16-17 mai 2026

06-07 juin 2026

Les clubs sont invités à s'inscrire aux dates auxquelles ils souhaitent participer à un tournoi. Ils sont également encouragés à soumettre leur candidature pour accueillir un ou plusieurs tournois, en précisant le nombre d'équipes qu'ils peuvent accueillir en fonction de la disponibilité de leur salle, sachant qu'un tournoi à 5 équipes nécessite un temps d'organisation plus important.

Lien d'inscription :

<https://docs.google.com/spreadsheets/d/1jOjfUatmuuzhzPuS7QGMeikNOU6ag9VNHHYzzZByZYo/edit?usp=sharing>

2. Cahier des charges pour les clubs organisateurs

- Horaires : les tournois se dérouleront entre 10h00 et 18h00
- Accueil : Salle conforme aux normes LFH ou FFHB
- Feuille de match : Utilisation de la feuille locale (FR ou BE)
 - Le club visité s'occupe de la feuille de match et du chronométrage
- Arbitrage :
 - Belgique : arbitrage assuré en alternance par les entraîneurs des deux équipes
 - France : arbitres désignés par le Comité Ardennes
- Commission de discipline : Les Commissions de discipline de chaque Ligue/Comité traitent les rapports concernant leurs membres
- Responsabilité : Le club hôte fournit la logistique et s'occupe du bon déroulement du tournoi (buvette, accueil, vestiaires, officiels)



TOURNOI D'ÉTRANGER

3. Règlement sportif & format de jeu

- Catégories concernées : France : U13 garçons (ouverture possible aux filles) / Belgique : U14 mixte (avec possibilité d'intégrer des filles nées en 2011)
- Années de naissance : 2012, 2013, 2014 (+ filles 2011 côté BE)
- Composition des équipes : 6 joueurs de champ + 1 gardien sur le terrain, max 16 joueurs par équipe
- Durée des matchs : Minimum 70-80 minutes de temps de jeu par tournoi (voir ci-dessous avec les différentes feuilles de route)
- Système défensif : Défense étagée 3-3 sur la première moitié du match, défense au choix pour la 2^{ème} partie du match
- Ballon : taille 1 sans colle
- Points : Selon format
- Temps morts (TTO) : Selon format (voir feuille de route)

4. Feuilles de route par format de tournoi

Format	Organisation
Tournoi à 3 équipes	Chaque équipe joue 4x10' contre chaque autre équipe , 2 TTO par match (1 max par quart-temps) – 1' de pause en chaque ¼ temps – 2 pts par ¼ temps gagné par match (1 pt si égalité) – les scores sont remis à 0 à chaque ¼ temps – on additionne le nombre de points gagnés par ¼ pour déterminer le vainqueur du match. Exemple A vs B : équipe A gagne 2 ¼ temps, fait égalité ¼ temps et perd ¼ temps – résultat final = 5 – 3 pour A contre B
Tournoi à 4 équipes	Phase 1 : A vs B / C vs D (4x10') puis Phase 2 : vainqueurs vs vainqueurs, perdants vs perdants (4x10') et 2 TTO par match- 1' de pause en chaque ¼ temps 2 pts par ¼ temps gagné par match (1 pt si égalité) – les scores sont remis à 0 à chaque ¼ temps – on additionne le nombre de points gagnés par ¼ pour déterminer le vainqueur du match. Exemple A vs B : équipe A gagne 2 ¼ temps, fait égalité ¼ temps et perd ¼ temps – résultat final = 5 – 3 pour A contre B
Tournoi à 5 équipes	Chaque équipe joue contre chaque autre équipe en 2x10', 1 TTO par match- 1' de pause en chaque 1/2 temps 2 pts par 1/2 temps gagné par match (1 pt si égalité) – les scores sont remis à 0 à chaque ½ temps – on additionne le nombre de points gagnés par ½ temps pour déterminer le vainqueur du match.

Chers clubs,

L'**Union Beynoise Handball** rappelle, afin de préserver un environnement sûr et propre dans le hall omnisports Edmond Rigo, que l'usage de colle est autorisé mais, faisant suite à la rénovation des vestiaires, nous vous invitons à vous laver les mains avant d'entrer au vestiaire à la mi-temps et à la fin du match. L'Union Beynoise Handball mettra à disposition de tous les clubs le matériel nécessaire au nettoyage des mains. Nous vous remercions par avance pour votre collaboration et pour le respect de ces règles.

TRESORERIE

Afin de pouvoir être prises en compte, toutes les notes de frais concernant l'année 2025 doivent impérativement être rentrées pour le 31 Décembre 2025 au plus tard. Merci!

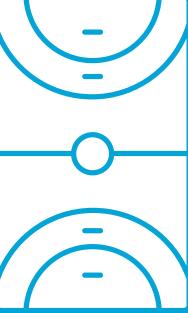
**HORAIRES
D'OUVERTURE DU
SECRÉTARIAT
FIN D'ANNÉE**

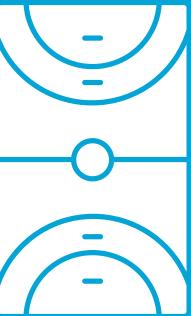
✓ Contact par téléphone & mail : 22-23 décembre
✓ Contact mail uniquement : 29-30-31 décembre
& 5-6-7 janvier

✗ Fermeture totale :
19 décembre
24-25-26 décembre
1-2 janvier

LFL
Ligue Francophone

COMMUNICATION
COMMUNICATION
COMMUNICATION
COMMUNICATION
COMMUNICATION





Français (France)



Suis-je concerné-e par l'obligation d'e-factu- ration B2B ?

Ce formulaire vous aidera à déterminer si vous êtes tenu·e d'utiliser la facturation électronique structurée et à trouver une solution appropriée.

[Démarrez maintenant](#)

COMMUNICATION
COMMUNICATION
COMMUNICATION
COMMUNICATION
COMMUNICATION

EN SUPPORT DU TOURNOI "YOUNG TALENTS" A SPA

COLLOQUE LFH

FORMATION DU JEUNE JOUEUR

**PRIX: 40€/PERS
2 DÎNERS INCLUS**

**FORMATEURS
LIGUE GRAND EST**

VERS UNE COLLABORATION EFFICACE POUR LA FORMATION JEUNES

- PROFILAGE DES JOUEURS | LES SAVOIR-FAIRE AUX POSTES
- L'ACCOMPAGNEMENT DES TALENTS
- LES BESOINS DANS MA PRATIQUE D'ENTRAINEUR

CENTRE ADEPS - LA FRAINEUSE
AVENUE AMEDEE HESSE 41A
4900 SPA

Adeps
FÉDÉRATION WALLONIE-BRUXELLES

LIGUE GRAND EST
FFHANDBALL

LF **www.handball.be**

Deux rendez-vous incontournables pour les passionnés de handball!

Plongez au cœur de l'**expertise** et de la **formation** au colloque du Tournoi Young Talent de Spa:

Deux jours pour échanger concrètement sur le **profilage**, **l'accompagnement des talents** et les **savoir-faire aux postes** avec les formateurs pros de la Ligue Grand Est et de la LFH.

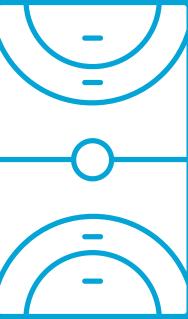
Quand? 20-21 Décembre 2025 de 9h30 à 17h00

Où? Centre ADEPS La Fraineuse Spa

Inscrivez-vous ici:

<https://miniurl.be/r-6idy>





CONFERENCE LFH

INVITE EXCEPTIONNEL

OLIVIER KRUMBHOLZ

ex-Sélectionneur de l'Équipe de France féminine de handball
15 médailles remportées dans des compétitions majeures

20 DECEMBRE 2025
18H00 - 20H00

HOTEL VAN DER VALK
PLACE ROYALE 39 4900 SPA

COACHING & MANAGEMENT: LES CLES DE LA REUSSITE

La conférence LFH - Coaching & Management: les clés de la réussite

Animée par notre invité exceptionnel: **Olivier Krumbholz**, ex-sélectionneur de l'équipe de France féminine de handball - 15 médailles internationales! Ne manquez pas cette opportunité unique : l'un des plus grands entraîneurs de tous les temps sera là pour partager ses secrets et vous inspirer. Réservez votre place avant qu'il ne soit trop tard !

Quand? 20 Décembre 2025 de 18h00 à 20h00

Où? Hôtel Van der Valk Spa

Inscrivez-vous ici:

<https://miniurl.be/r-6idy>

